

	PAGE
Sections 18 et 20 de 36 V., c. 18, quant aux dividendes, expliquées	9
Cet acte devra être approuvé à une assemblée générale spéciale..	9
HAVRE de Moncton. <i>Voir</i> Compagnies.	
INTERNATIONAL. <i>Voir</i> Chemins de fer.	
MINES de Hull. <i>Voir</i> Chemins de fer.	
Moncton, havre de. <i>Voir</i> Compagnies.	
Montréal, Portland et Boston. <i>Voir</i> Chemins de fer.	
NAPIERVILLE. <i>Voir</i> Chemins de fer.	
Nouveau-Brunswick. <i>Voir</i> Chemins de fer.	
ONTARIO et Pacifique. <i>Voir</i> Chemins de fer.	
PONT sur l'Assiniboine. <i>Voir</i> Compagnies.	
SAULT Sainte-Marie. <i>Voir</i> Chemins de fer.	
Sauvetage. <i>Voir</i> Compagnies.	
Sociétés de prêt. <i>Voir</i> Crédit Foncier.	
Souris et Montagnes-Rocheuses. <i>Voir</i> Chemins de fer.	
Steamers de l'Acadie. <i>Voir</i> Compagnies.	
VILLE-MARIE, Banque. <i>Voir</i> Banques.	
WINSLOW, J., Jones et compagnie, association incorporée.....	167
Constitution en vertu d'un acte impérial et en Canada.....	168
Objets et opérations de la corporation.....	168
Acquisition d'immeubles ; responsabilité limitée ; capital social..	169
Articles d'association ; domicile légal ; bureau principal et agences.....	170